

#### CÉAS de la Mayenne

29 rue de la Rouillère 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@orange.fr Site Internet : www.ceas53.org

# OINT-COM Sulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro : Claude Guioullier. Nathalie Houdayer.

## **Salaires**

# Rémunérations dans la fonction publique 2 230 euros nets par mois en 2016

ans *Informations rapides* n° 78 du 23 mars 2018, l'Insee analyse l'évolution des salaires dans la fonction publique entre 2015 et 2016 <sup>(1)</sup>. Cela concerne 5,67 millions d'agents fin 2016 avec des fonctionnaires, des contractuels, des bénéficiaires de contrats aidés et diverses autres catégories.

Tous statuts confondus de la fonction publique, le salaire net moyen en équivalent-temps plein (ETP) a augmenté de 0,4 % en euros constants entre 2015 et 2016. Le salaire net moyen s'élève ainsi à 2 230 euros par mois.

Cette hausse de 0,4 % est liée aux progressions salariales individuelles, mais aussi aux variations de la structure d'emploi dans la fonction publique, notamment en termes de statut et d'âge.

Les écarts entre les trois fonctions publiques résultent principalement des différences de structure en termes de catégorie hiérarchique, de statut et de type d'emploi occupé.

Par ailleurs, l'Insee communique l'augmentation de la rémunération moyenne des personnes en place – soit les agents présents les deux dernières années chez le même employeur et avec la même quotité de travail. Cette approche, qui exclut nouveaux entrants et sortants, porte sur les deux tiers des agents. Ainsi, en 2016, pour l'ensemble de la fonction publique, la rémunération moyenne nette des personnes en place a augmenté de 1,4 % en euros constants, avec là également des écarts selon la catégorie de fonction publique (cf. tableau).

## Salaire net moyen mensuel et variation 2015-2016 en euros constants par catégorie de fonction publique

Fonction publique	Salaire net moyen mensuel	Variation 2015- 2016	Variation 2015-2016 des personnes en place
FP de l'État (1)	2 510 €	+ 0,2 %	+ 1,7 %
FP territoriale (2)	1 900 €	+ 0,4 %	+ 1,1 %
FP hospitalière (3)	2 260 €	+ 0,4 %	+ 1,4 %
Ensemble (1)(2)(3)	2 230 €	+ 0,4 %	+ 1,4 %

Source : Insee, SIASP (4)

- (1) Hors militaires
- (2) Hors militaires et assistants maternels et familiaux.
- (3) Hors internes et externes des hôpitaux, assistants maternels et familiaux.
  (4) Système d'information sur les agents des services publics.

# Gens du voyage

#### Deux courants s'opposent chez les parlementaires

l'initiative de sénateurs du groupe Les Républicains, une proposition de loi, adoptée par le Sénat en novembre 2017, porte sur l'accueil des gens du voyage... et surtout sur la lutte contre les installations illicites.

Nouveautés ou mises à jour www.ceas53.org





#### La pensée hebdomadaire

« À quand une éducation sérieuse en sciences cognitives au collège ou au lycée en France ? Connaître les fondamentaux de la cognition humaine présente un intérêt collectif et individuel. Pour la société, ces connaissances permettent d'orienter les comportements dans le sens de l'intérêt général à l'issue d'une réflexion qui doit être dirigée par une certaine conception de l'éthique, de l'altruisme et du bien commun. Pour l'individu, elles lui offrent la possibilité de se prémunir des multiples influences dont il est la cible et de prendre le contrôle de sa propre vie. Au-delà, elles arment tout un chacun pour comprendre la société technologique de demain. »

Vincent Berthet, maître de conférences en psychologie cognitive à l'université de Lorraine, et Joachim Son-Forget, député LREM de la 6<sup>e</sup> circonscription des Français de l'étranger, « Il faut apprendre aux citoyens à se prémunir contre les influences », Le Monde du 28 novembre 2017.

Les députés ne sont pas venus au bout du texte examiné en séance publique le 5 avril. Les débats sont souvent passionnés quand on aborde ce public des gens du voyage. Personne n'est partisan des stationnements illicites, mais les politiques se renvoient la balle...

Si le gouvernement est prêt à utiliser « au maximum » les outils juridiques existants, il attend des collectivités locales qu'elles satisfassent à leurs obligations au regard de la loi Besson.

Dès lors, faut-il adopter de nouvelles dispositions de lutte contre les stationnements dits « sauvages », ou bien renforcer les sanctions contre les communes qui ne respectent pas leurs obligations ?

Sans doute les bonnes réponses sont-elles à trouver dans un juste milieu ? Plusieurs projets de loi, prochainement en discussion, vont offrir des opportunités pour avancer sur ce dossier... à condition de résister à toute politisation du débat.

## 🔌 À vos agendas



#### Le samedi 14 avril, à Laval Portes ouvertes à Revivre

e samedi 14 avril, de 10 h à 16 h, 149 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, l'association Revivre organise, pour son 45<sup>e</sup> anniversaire, une opération « Portes ouvertes » au sein de ses locaux.





# Le dimanche 29 avril, à Blandouet À la découverte du village...

e dimanche 29 avril, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une visite-découverte de Blandouet avec une guide-conférencière. Celle-ci fera découvrir le « charme médiéval » du village à travers ses ruelles étroites.

Rendez-vous devant l'église. Tarif : 5 euros ; tarif réduit à 3,50 euros ; gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans.



### Nos peines

Maurice Maillard est récemment décédé. Il a été administrateur du CÉAS de 1985 à 1992. Rares ont été les agriculteurs à participer aux orientations du CÉAS. Sa présence n'en a été que plus précieuse pour une approche la plus globale possible de la Mayenne. Il venait de Thuboeuf pour participer aux réunions et ce n'était pas le moindre de ses mérites.

